RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 06136
Numéro SIREN : 485 141 592
Nom ou dénomination : ABANISH ALIMENTATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2024 sous le numéro de dépôt 7957

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2023**

7957

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise	**SARL ABANISH ALIMENTATION**
Adresse de l'entreprise	**44 Avenue Pasteur** 93700 DRANCY
SIRET	4 8 5 1 4 1 5 9 2 0 0 0 1 7
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2
Durée de l'exercice précédent *	1 2

Néant ☐*

Exercice N clos le 31 12 2022

ACTIF

			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	17 900	012	17 900
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	1 040	016 1 040	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	2 057	042	2 057
	Total I (5)	044	20 997	048 1 040	19 957
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	2 113	062	2 113
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) — Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	16 994	086	16 994
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	19 108	098	19 108
	Total général (I + II)	110	40 105	112 1 040	39 065

PASSIF

			Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		200
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		10
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132		37 221
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136		1 635
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142		39 065
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176		
	Total général (I + II + III)	180		39 065

RENVOIS				
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT
EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **SARL ABANISH ALIMENTATION**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	17 900	17 900
		Autres		
	Immobilisations corporelles			
	Immobilisations financières		2 057	2 057
		Total I	19 957	19 957
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	2 113	1 481
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		16 994	15 993
	Charges constatées d'avance			
		Total II	19 108	17 473
		Total général (I + II)	39 065	37 431
PASSIF				
CAP.TAUX PROPRES	Capital social ou individuel		200	200
	Ecarts de réévaluation			
	Réserve légale		10	10
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		37 221	34 433
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		1 635	2 788
	Provisions réglementées			
		Total I	39 065	37 431
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
		Total III		
		Total général (I + II + III)	39 065	37 431

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION** — Néant ☐ * — Exercice N clos le **31 12 2022**

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	33 356
	Production vendue — Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue — Services *		217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	33 356
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	18 215
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(633)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	13 162
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243 978)	244	978
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	31 722
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	1 635
Produits financiers (III)		280		**Charges financières (V)**	294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	1 635

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 1 635 — 314

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU – TE (44 *octies* A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989		
	ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 *quaterdecies*)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	1 635 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * 4 515		dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	1 635 372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ABANISH ALIMENTATION**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	33 356	34 231
	Production vendue { biens / services }		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	33 356	34 231
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	18 215	15 999
	Variation de stock (marchandises)	(633)	275
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	13 162	14 235
	Impôts, taxes et versements assimilés	978	934
	Rémunérations du personnel		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		
	Dotations aux amortissements		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	31 722	31 443
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		1 635	2 788
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		1 635	2 788

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

③ **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	17 900	402		404		406	17 900		
	Autres	410	1 040	412		414		416	1 040		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	2 057	482		484		486	2 057		
	TOTAL	490	20 997	492		494		496	20 997		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497	498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500	1 040	502	504	506	1 040
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	514	516	
	Constructions	520		522	524	526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	546	
	Matériel de transport	550		552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	564	566	
	TOTAL	570	1 040	572	574	576	1 040

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION**

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	605	607	
	Autres provisions réglementées *	610		612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620		622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640		642	644	646	
	Sur comptes clients	650		652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	664	666	
	TOTAL	680		682	684	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 515
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés		983	1 635
Déficits reportables		984	2 880
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	2 880

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2033-E-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION**

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376
Dont apprentis		657
Dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL 1	106

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL 2	144

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL 3	152

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF	117	0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026
Période de référence	024		016	
Date de cessation				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

⑥ **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2033-F-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 2 SIREN 4 8 5 1 4 1 5 9 2

Dénomination de l'entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION**

Adresse (voie) **44 Avenue Pasteur**

Code postal 9 3 7 0 0 Ville **DRANCY**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903 **2**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 **100**

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Tire (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑦ **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 2 SIREN 4 8 5 1 4 1 5 9 2

Dénomination de l'entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION**

Adresse (voie) **44 Avenue Pasteur**

Code postal 9 3 7 0 0 Ville **DRANCY**

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse N° Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

cerfa

N° 11093 *24
Formulaire obligatoire (article 54 quater Du Code général des impôts)
N° 2067-SD
(2023)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE **2022** ou exercice du au

Désignation de l' entreprise **SARL ABANISH ALIMENTATION**

Adresse **44 Avenue Pasteur** **93700** **DRANCY**

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS : v notice ①

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	**NEANT**	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B – AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Totaux

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

	Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice	**2022** (total col. 9 + total col. 10) ⑩	**2022** ⑩
- de l'exercice précédent	⑩	⑩

Nom et qualité du signataire

MME Arunthevanity MAHATHEVAN GERANTE

À **DRANCY**, Le **30/04/2023**

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2024

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SARL ABANISH ALIMENTATION

SARL au capital de 200 euros
Siège Social : au 44, avenue Pasteur 93700 DRANCY
N° Siret : 485 141 592 00017, RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 juin 2023

Procès – verbal

L'an 2023

Le 24 juin à 18 heures,

Au siège de la société SARL ABANISH ALIMENTATION, 44 avenue Pasteur 93700 DRANCY

Les associés de la société SARL ABANISH ALIMENTATION au capital de 200 euros divisés en 20 parts sociales, donc siège de la société au 44, avenue Pasteur 93700 DRANCY, se sont réunis audit siège.

Les associés ont été convoqués régulièrement.

L'assemblée est présidée par Madame Arunthevanity MAHATHEVAN en sa qualité de gérante.

Sont présents :

- Monsieur Kandiah BASKARADEVAN Propriétaire de dix (10) parts sociales de la société.

- Madame Arunthevanity MAHATHEVAN Propriétaire de dix (10) parts) parts sociales de la société.

La présidente constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

La présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours

Avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de Communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui

Donnent acte de cette déclaration.

La présidente donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

La présidente rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- L'approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Donner quitus à gérance sur la gestion de la société ;
- Questions diverses ;

La présidente donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la présidente mets aux voix les résolutions figurant à l'ordre de jour.

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de L'exercice clos le 31 décembre 2022.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit Exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et qui se chiffrent à **MILLE SIX CENT TRANTE-CINQ (1 635)** €uros, de la manière suivante :

- Affecté la totalité des sommes de 1 635 €uros, sur le compte Autre réserves,
- Solder ce dernier sera porté de 38 856 €uros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Arunthevanity MAHATHEVAN pour effectuer les formalités de publicité

Afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

La gérante
Arunthevanity MAHATHEVAN

B.A.Mahathevan

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
La gérante
le 01/02/2024
B.A.Mahathevan